



Fribourg, juillet 2020

Examen des projets d'actes par les commissions parlementaires

Délais et procédure 2020

A savoir :

1. Décision du Bureau du 14.10.2015 :
Les demandes de nomination anticipée doivent **rester l'exception**.
2. Si la Direction suppose qu'une affaire demandera plusieurs séances, elle doit anticiper son adoption par le CE.
3. Le Secrétariat du Grand Conseil (SGC) informe la Direction quand la date de séance peut être fixée. Celle-ci ne doit pas être fixée avant l'information du SGC.
4. Le Bureau du Grand Conseil décide du programme des sessions ; il peut reporter à une session ultérieure l'examen d'un objet, même si la commission a terminé ses travaux.

Transmission (par activité Axioma):

- > Chancellerie d'Etat
- > Directions du Conseil d'Etat
- > Huissiers de la Chancellerie
- > Secteur Publications officielles
- > Secteur Traduction
- > Collaborateurs SGC
- > Parlinfo (commissions)
- > Intranet

Délais par session en pp. 2-3

Pour qu'un objet soit traité en session de février 2020 (4-7) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message	10.12.2019
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	12.12.2019
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	19.12.2019
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	31.12.2019
Commission	Fin des travaux	22.01.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	24.01.2020

Pour qu'un objet soit traité en session de mars 2020 (24-27) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	28.01.2020
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 28.01.2020	03.02.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	06.02.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	06.02.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	19.02.2020
Commission	Fin des travaux	11.03.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	13.03.2020

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 28.01.2020.

Pour qu'un objet soit traité en session de mai 2020 (26-29) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	17.03.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	26.03.2020
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 17.03.2020	31.03.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	02.04.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	23.04.2020
Commission	Fin des travaux	13.05.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	15.05.2020

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 17.03.2020.

Pour qu'un objet soit traité en session de juin 2020 (23-26) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	17.03.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	26.03.2020
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 17.03.2020	05.05.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	07.05.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	20.05.2020
Commission	Fin des travaux	10.06.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	12.06.2020

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 17.03.2020.

Pour qu'un objet soit traité en session de septembre 2020 (15-18) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	16.06.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	25.06.2020
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 16.06.2020	29.06.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	03.07.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	20.07.2020
Commission	Fin des travaux	02.09.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	04.09.2020

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 16.06.2020.

Pour qu'un objet soit traité en session d'octobre 2020 (13-16) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	16.06.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	25.06.2020
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 16.06.2020	25.08.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	27.08.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	09.09.2020
Commission	Fin des travaux	30.09.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	02.10.2020

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 16.06.2020.

Pour qu'un objet soit traité en session de novembre 2020 (17-20) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message	29.09.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	01.10.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	14.10.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	15.10.2020
Commission	Fin des travaux	04.11.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	06.11.2020

Pour qu'un objet soit traité en session de décembre 2020 (15-18) :

Qui	Quoi	Délai
CE	Adoption du Message ou Demande de nomination anticipée*	06.10.2020
CE	Adoption du Message si une demande de nomination anticipée a été déposée le 06.10.2020	12.10.2020
Direction	Transmission du Message définitif aux Publications officielles	15.10.2020
Bureau	Nomination de la commission parlementaire	15.10.2020
Publications officielles	Transmission du PDF de l'imprimerie au SGC	04.11.2020
Commission	Fin des travaux	02.12.2020
SGC/CHA	Publication Web des derniers documents de session	04.12.2020

* Une demande de nomination anticipée ne doit se faire que si le message est adopté par le CE après le 06.10.2020.
